

RCS : CARCASSONNE

Code greffe : 1101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CARCASSONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00160

Numéro SIREN : 495 405 482

Nom ou dénomination : OC'REZTO PARTNER

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2022 sous le numéro de dépôt 3044

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise :S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER

Adresse de l'entrepriseRue Gustave Eiffel Z.A. Salvaza 11000 CARCASSONNE

Durée de l'exercice précédent *

12

12

Numéro SIRET *49540548200011

Néant *

Capital souscrit non appelé(I)AA

Frais d'établissement *AB

Frais de développement *CX

Concessions, brevets et droits similairesAF

Fonds commercial (1)AH

Autres immobilisations incorporellesAJ

Avances et acomptes sur immobilisations incorporellesAL

TerrainsAN

ConstructionsAP

Installations techniques, matériel et outillage industrielsAR

Autres immobilisations corporellesAT

Immobilisations en coursAV

Avances et acomptesAX

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalenceCS

Autres participationsCU

Créances rattachées à des participationsBB

Autres titres immobilisésBD

PrêtsBF

Autres immobilisations financières *BH

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)

TOTAL (II)BJ

Matières premières, approvisionnementsBL

En cours de production de biensBN

En cours de production de servicesBP

Produits intermédiaires et finisBR

MarchandisesBT

Avances et acomptes versés sur commandesBV

Clients et comptes rattachés (3)*BX

Autres créances (3)BZ

Capital souscrit et appelé, non verséCB

Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)CD

DisponibilitésCF

Charges constatées d'avance (3)*CH

TOTAL (III)CJ

Frais d'émission d'emprunt à évaluer(IV)CW

Primes de remboursement des obligations(V)CM

Écarts de conversion actif *(VI)CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)CO

Brut1

Amortissements, provisions2

Net3

680000

294708

446298

294708

3429

9088

1433523

613591

276501

98377

227659

24263

1240392

2673915

CERTIFIES CONFORMES PAR LA GERANCE

266443

370433

10044

64997

75041

711917

680000

28265

75865

(10044)

211504

98377

227659

24263

1165351

1961998

DocuSigned by:

Laurent PEREZ

28A8ADE203C9428...

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

SAGE Experts-comptables janvier 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER		Néant	☐ *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 413 184.....)			DA	413 184
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	41 319
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	266 297
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	180 027
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	900 826
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	74 370
	TOTAL (III)			DR	74 370
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	300 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	24 808
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	533 048
	Dettes fiscales et sociales			DY	118 548
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	10 398
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	986 802	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 961 998	
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
			Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	742 414
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER					Néant ☐ *		
			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	6 847 528	FB	FC	6 847 528
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF	
		services *	FG	15 928	FH	FI	15 928
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	6 863 456	FK	FL	6 863 456
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	321 456
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	79 815
	Autres produits (1) (11)					FQ	17
			Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	7 264 743
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 824 451
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(162 511)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	690 467
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	25 971
	Salaires et traitements *					FY	570 261
	Charges sociales (10)					FZ	76 321
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	26 401
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	20 579
	Autres charges (12)					GE	16 822
		Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	7 103 500	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	161 243	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
		Total des produits financiers (V)			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 924
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
			Total des charges financières (VI)			GU	1 924
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	(1 924)	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	159 319	

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. OC 'REZTO PARTNER		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 199	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 199	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	800	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	800	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	1 399	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(19 308)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 266 943	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 086 916	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	180 027	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY	
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	{ – Crédit-bail mobilier *		HP	3 753
			{ – Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	27 016
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	581
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	REMBOURSEMENT PV CONTESTES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
					270	
PAIEMENT CLIENTS PASSES EN IRRECOUVRABLE N-1				1 929		
FRANCHISE SUR SINISTRE			800			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire s'est poursuivie en 2021 et ce qui n'a pas permis un retour du chiffre d'affaires au niveau de 2019.
 A noter cependant une augmentation de 13% comparé à 2020 avec 6 863K€

Au cours de l'exercice, l'entreprise a mis en place les mesures suivantes pour palier à ce défaut de revenu:

- recours à l'activité partielle pour une partie du personnel subventionné à hauteur de 22K€ par l'état;
- demande d'aides publiques au fonds de solidarité obtenues à hauteur de 285 K€ sur l'exercice ;
- Obtention des aides aux paiements et exonération URSSAF à hauteur de 40 K€
- Remboursement du prêt garanti par l'État de 300 000 € sur 4 ans à compter de Mai 2022;

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31 janvier 2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Spécificité fonds de commerce :

- Application à cette entité

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.
 Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.
 Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 680 000 Euros.

Au 31 janvier 2022, la valeur actuelle de l'entreprise a été déterminée, il ressort une valeur d'usage supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société.

Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé le mois de la clôture en complément d'inventaires tournants réguliers tout au long de l'exercice.

La valeur du stock est obtenue par l'intermédiaire du progiciel du magasin.

Les stocks ont, à la clôture, une valeur brute de 613 591€

Une dépréciation est constituée lorsqu'à la clôture de l'exercice le coût d'entrée du stock excède la valeur nette probable de réalisation déterminée selon les conditions du marché pour une valeur de 10 044€

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

Une provision est également constatée lorsque la créance est âgée de plus de 90 jrs (délai normal) et si le client est passé en redressement judiciaire.

De plus, l'entreprise a couvert certains de ces créances auprès d'une compagnie d'assurances externes.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.



S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER

Comptes Annuels au 31/01/2022

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

L'entreprise a couvert partiellement ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurances externe. Le solde au 30 septembre 2016 était de 25 942€

Le montant non couvert par le contrat fait l'objet d'une mention en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/01/2022 est de 1.16% ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Engagement hors bilan :

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sur la société sont estimés à 81 480€

L'entreprise a couvert partiellement ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurance externe.

Le montant non couvert par le contrat est de 55 538€

➤ Autres Informations

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. À la date d'arrêté des comptes de l'entreprise (le 31/01/2022), celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. »

	S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER Comptes Annuels au 31/01/2022	
---	--	--

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 680 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	680 000		680 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	680 000		680 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 433 523 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	680 000			680 000
Immobilisations corporelles	716 096	24 910		741 006
Immobilisations financières	11 149	2 868	1 500	12 517
TOTAL	1 407 245	27 778	1 500	1 433 523

Amortissements et dépréciations d'actif = 636 876 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	610 475	26 401		636 876
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	610 475	26 401		636 876

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	680 000	0	680 000	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	294 708	266 443	28 265	de 3 à 7 ans
Aai divers	359 954	290 355	69 599	de 5 à 7 ans
Materiel de transport	65 778	59 511	6 266	Non amortiss.
Mat.bureau & informatique	20 566	20 566	0	Non amortiss.
TOTAL	1 421 006	636 876	784 130	

	S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER Comptes Annuels au 31/01/2022	
--	--	--

Etat des créances = 411 659 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	12 517		12 517
Actif circulant & charges d'avance	399 142	399 142	
TOTAL	411 659	399 142	12 517

Dépréciations = 75 041 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	18 509		8 465		10 044
Comptes de tiers	93 595		28 598		64 997
Comptes financiers					
TOTAL	112 104		37 063		75 041

Evaluation des éléments fongibles

Eléments fongibles	Valeur Comptable	Valeur de Marché
Stocks de matières premières		
V.Mobilières		

Produits à recevoir par postes du bilan = 33 846 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	33 846
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	33 846

Charges constatées d'avance = 24 263 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

	S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER Comptes Annuels au 31/01/2022	
--	--	--

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 413 184 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	19200	21.52	413 184
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	19200	21.52	413 184

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1					
Affectation de résultat					
Dividendes					
Résultat de l'exercice					
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N					

Provisions = 74 370 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	54 788	20 579	997	74 370
TOTAL	54 788	20 579	997	74 370

	S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER Comptes Annuels au 31/01/2022	
--	--	--

Etat des dettes = 986 802 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	300 000	55 612	244 388	
Dettes financières diverses	24 808	24 808		
Fournisseurs	533 048	533 048		
Dettes fiscales & sociales	118 548	118 548		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	10 398	10 398		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	986 802	742 414	244 388	

Le PGE est positionné selon l'échéancier depuis sa conversion en prêt à moyen terme sur 4 ans.

Les dettes fiscales et sociales positionnées à moins d'un an tiennent compte des reports d'échéances obtenues dans le cadre du Covid-19 ;

Charges à payer par postes du bilan = 192 247 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	120
Fournisseurs	97 362
Dettes fiscales & sociales	94 764
Autres dettes	
TOTAL	192 247



S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER
Comptes Annuels au 31/01/2022

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. L'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

	S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER Comptes Annuels au 31/01/2022	
--	--	--

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 33 846 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Genedis avd pft(418100)	823
Genedis avd direct(418200)	24 573
Genendis avd ristourne fidelite(418300)	527
Avd opus(418700)	7 923
TOTAL	33 846

Charges constatées d'avance = 24 263 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	24 263
TOTAL	24 263

Charges à payer = 192 247 €

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets courus(455800)	120
TOTAL	120

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	75 227
Factures a recevoir aquilon(408101)	22 135
TOTAL	97 362

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision 13eme mois (428100)	2 586
Provisions congés payés(428200)	44 390
Charges sur prov 13° mois(438100)	1 810
Charg. soc./prov cp(438200)	13 944
Rsi(438610)	23 925
Cet(448610)	6 526
Taxe apprentissage(448620)	1 583
TOTAL	94 764

	S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER Comptes Annuels au 31/01/2022	
--	--	--

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/01/2022	31/01/2021	31/01/2020	31/01/2019	31/01/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	413 184	413 184	413 184	413 184	413 184
b) Nombre d'actions émises	19 200	19 200	19 200	19 200	19 200
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	6 863 456	6 078 037	8 390 646	8 459 874	9 274 270
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	169 638	112 882	49 075	-33 564	152 029
c) Impôt sur les bénéfices	-19 308	-18 234	-16 558	-19 206	11 347
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	188 946	131 116	65 633	-14 358	140 682
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	180 027	-2 834	59 362	-85 753	88 087
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	10	7	3	-1	7
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	9	-0	3	-4	5
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	534 401	471 437	477 302	477 570	466 997
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	112 181	135 343	154 385	162 231	150 935

OC'REZTO PARTNER
Société à responsabilité limitée
au capital de 413 184 euros
Siège social : ZA Salvaza - Rue Gustave Eiffel
11000 CARCASSONNE
495 405 482 RCS CARCASSONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUILLET 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2022 s'élevant à 180 026,74 euros de la manière suivante :

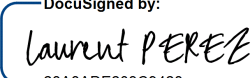
En totalité au compte "autres réserves" 180 026,74 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juillet 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

28A8ADE203C9428...



MEDITERRANEE



commissaire
aux comptes

SARL OC'REZTO PARTNER

ZA Salvaza – Rue Gustave Eiffel

11 000 CARCASSONNE

Capital : 413 184 €uros – 495 405 482 RCS CARCASSONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/01/2022

C2C MEDITERRANEE
Commissaire aux Comptes

COMMISSAIRE AUX COMPTES – CRCC D'AIX EN PROVENCE

5, Cours Jean Ballard – 13001 Marseille
Tél. : 04 84 25 61 50 – Fax. : 04 84 25 61 59
SARL au capital de 80 000 € - SIREN 518 271 739 – APE 6920Z

 **commissaire
aux comptes**

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL OC'REZTO PARTNER relatifs à l'exercice clos le 31/01/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Février 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels, concernant les paragraphes :

- Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice.

En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.



MEDITERRANEE



commissaire
aux comptes

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met

COMMISSAIRE AUX COMPTES – CRCC D'AIX EN PROVENCE

5, Cours Jean Ballard – 13001 Marseille

Tél. : 04 84 25 61 50 – Fax. : 04 84 25 61 59

SARL au capital de 80 000 € – SIREN 518 271 739 – APE 6920Z



commissaire
aux comptes



MEDITERRANEE

en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CARCASSONNE,
le 13 JUILLET 2022

C2C MEDITERRANEE
Commissaire aux Comptes


C2C Méditerranée
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.G.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z



commissaire
aux comptes

COMMISSAIRE AUX COMPTES – CRCC D'AIX EN PROVENCE

5, Cours Jean Ballard – 13001 Marseille
Tél. : 04 84 25 61 50 – Fax. : 04 84 25 61 59
SARL au capital de 80 000 € - SIREN 518 271 739 – APE 6920Z



commissaire
aux comptes

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/01/2022 (12 mois)			31/01/2021 (12 mois)
	Brut	Amort.Dépréc°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	680 000		680 000	680 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	294 708	266 443	28 265	24 914
Autres immobilisations corporelles	446 298	370 433	75 865	80 708
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 429		3 429	4 929
Autres immobilisations financières	9 088		9 088	6 220
ACTIF IMMOBILISE	1 433 523	636 876	796 647	796 770
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements		10 044	-10 044	-18 509
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	613 591		613 591	451 080
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	276 501	64 997	211 504	94 620
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	74 370		74 370	57 216
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 687		22 687	11 837
Autres	1 320		1 320	109 223
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	227 659		227 659	97 687
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	24 263		24 263	13 516
ACTIF CIRCULANT	1 240 392	75 041	1 165 351	816 671
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 673 915	711 917	1 961 998	1 613 441


C2C Méditerranée
 5, Cours Jean Ballard
 13001 MARSEILLE
 Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
 R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/01/2022 (12 mois)	31/01/2021 (12 mois)
Capital social ou individuel	413 184	413 184
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	41 319	41 319
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	266 297	269 130
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	180 027	-2 834
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	900 826	720 800
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	74 370	54 788
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	74 370	54 788
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	300 000	300 625
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	24 808	1 051
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	533 048	408 015
Personnel	48 780	57 011
Organismes sociaux	55 626	43 033
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 586	8 410
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	8 556	9 311
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 398	10 398
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	986 802	837 854
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 961 998	1 613 441


C2C Méditerranée
 5, Cours Jean Ballard
 13001 MARSEILLE
 Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
 R.C.S. MARSEILLE 519 271 739 - Ape 6920Z

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/01/2022 (12 mois)	31/01/2021 (12 mois)
Ventes de marchandises	6 847 528		6 847 528	6 064 070
Production vendue biens				
Production vendue services	15 928		15 928	13 967
Chiffres d'affaires Nets	6 863 456		6 863 456	6 078 037
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			321 456	125 582
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			79 815	56 286
Autres produits			17	64
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			7 264 743	6 259 968
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 824 451	4 887 114
Variation de stock (marchandises)			-162 511	70 528
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			690 467	619 630
Impôts, taxes et versements assimilés			25 971	30 881
Salaires et traitements			570 261	502 491
Charges sociales			76 321	104 288
Dotations aux amortissements sur immobilisations			26 401	19 355
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			14 739	96 653
Dotations aux provisions pour risques et charges			20 579	18 234
Autres charges			16 822	4 636
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			7 103 500	6 353 809
RESULTAT EXPLOITATION			161 243	-93 841
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 924	3 803
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			1 924	3 803
RESULTAT FINANCIER			-1 924	-3 803
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			159 319	-97 644


C2C Méditerranée
 5, Cours Jean Ballard
 13001 MARSEILLE
 Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61
 R.G.S. MARSEILLE 818 271 739 - Apr 07

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/01/2022 (12 mois)	31/01/2021 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 199	57 006
Produits exceptionnels sur opérations en capital		20 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 199	77 006
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	800	429
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	800	429
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	1 399	76 577
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-19 308	-18 234
TOTAL DES PRODUITS	7 266 943	6 336 974
TOTAL DES CHARGES	7 086 916	6 339 808
R E S U L T A T N E T	180 027	-2 834
Dont Crédit-bail mobilier	3 753	
Dont Crédit-bail immobilier		

 **C2C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE

Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 818 271 738 - Ape 6920Z

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire s'est poursuivie en 2021 et ce qui n'a pas permis un retour du chiffre d'affaires au niveau de 2019.
A noter cependant une augmentation de 13% comparé à 2020 avec 6 863K€

Au cours de l'exercice, l'entreprise a mis en place les mesures suivantes pour palier à ce défaut de revenu:

- recours à l'activité partielle pour une partie du personnel subventionné à hauteur de 22K€ par l'état;
- demande d'aides publiques au fonds de solidarité obtenues à hauteur de 285 K€ sur l'exercice ;
- Obtention des aides aux paiements et exonération URSSAF à hauteur de 40 K€
- Remboursement du prêt garanti par l'État de 300 000 € sur 4 ans à compter de Mai 2022;

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31 janvier 2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Spécificité fonds de commerce :

- Application à cette entité

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes. Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 680 000 Euros.

Au 31 janvier 2022, la valeur actuelle de l'entreprise a été déterminée, il ressort une valeur d'usage supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société.

Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé le mois de la clôture en complément d'inventaires tournants réguliers tout au long de l'exercice.

La valeur du stock est obtenue par l'intermédiaire du progiciel du magasin.

Les stocks ont, à la clôture, une valeur brute de 613 591€

Une dépréciation est constituée lorsqu'à la clôture de l'exercice le coût d'entrée du stock excède la valeur nette probable de réalisation déterminée selon les conditions du marché pour une valeur de 10 044€

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

Une provision est également constatée lorsque la créance est âgée de plus de 90 jrs (délai normal) et si le client est passé en redressement judiciaire.

De plus, l'entreprise a couvert certains de ces créances auprès d'une compagnie d'assurances externes.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

L'entreprise a couvert partiellement ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurances externe. Le solde au 30 septembre 2016 était de 25 942€

Le montant non couvert par le contrat fait l'objet d'une mention en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/01/2022 est de 1.16% ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Engagement hors bilan :

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sur la société sont estimé à 81 480€

L'entreprise a couvert partiellement ses engagements en matière de retraite auprès d'un compagnie d'assurance externe.

Le montant non couvert par le contrat est de 55 538€

➤ Autres Informations

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. À la date d'arrêté des comptes de l'entreprise (le 31/01/2022), celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. »

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 680 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	680 000		680 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	680 000		680 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 433 523 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	680 000			680 000
Immobilisations corporelles	716 096	24 910		741 006
Immobilisations financières	11 149	2 868	1 500	12 517
TOTAL	1 407 245	27 778	1 500	1 433 523

Amortissements et dépréciations d'actif = 636 876 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	610 475	26 401		636 876
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	610 475	26 401		636 876

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	680 000	0	680 000	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	294 708	266 443	28 265	de 3 à 7 ans
Aai divers	359 954	290 355	69 599	de 5 à 7 ans
Materiel de transport	65 778	59 511	6 266	Non amortiss.
Mat.bureau & informatique	20 566	20 566	0	Non amortiss.
TOTAL	1 421 006	636 876	784 130	

Etat des créances = 411 659 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	12 517		12 517
Actif circulant & charges d'avance	399 142	399 142	
TOTAL	411 659	399 142	12 517

Dépréciations = 75 041 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	18 509		8 465		10 044
Comptes de tiers	93 595		28 598		64 997
Comptes financiers					
TOTAL	112 104		37 063		75 041

Evaluation des éléments fongibles

Eléments fongibles	Valeur Comptable	Valeur de Marché
Stocks de matières premières		
V.Mobilières		

Produits à recevoir par postes du bilan = 33 846 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	33 846
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	33 846

Charges constatées d'avance = 24 263 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 413 184 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	19200	21.52	413 184
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	19200	21.52	413 184

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1					
Affectation de résultat					
Dividendes					
Résultat de l'exercice					
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N					

Provisions = 74 370 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	54 788	20 579	997	74 370
TOTAL	54 788	20 579	997	74 370

Etat des dettes = 986 802 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	300 000	55 612	244 388	
Dettes financières diverses	24 808	24 808		
Fournisseurs	533 048	533 048		
Dettes fiscales & sociales	118 548	118 548		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	10 398	10 398		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	986 802	742 414	244 388	

Le PGE est positionné selon l'échéancier depuis sa conversion en prêt à moyen terme sur 4 ans.

Les dettes fiscales et sociales positionnées à moins d'un an tiennent compte des reports d'échéances obtenues dans le cadre du Covid-19 ;

Charges à payer par postes du bilan = 192 247 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	120
Fournisseurs	97 362
Dettes fiscales & sociales	94 764
Autres dettes	
TOTAL	192 247

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. L'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 33 846 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Genedis avd pft(418100)	823
Genedis avd direct(418200)	24 573
Genendis avd ristourne fidelite(418300)	527
Avd opus(418700)	7 923
TOTAL	33 846

Charges constatées d'avance = 24 263 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	24 263
TOTAL	24 263

Charges à payer = 192 247 €

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets courus(455800)	120
TOTAL	120

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	75 227
Factures a recevoir aqilon(408101)	22 135
TOTAL	97 362

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision 13eme mois (428100)	2 586
Provisions congés payés(428200)	44 390
Charges sur prov 13° mois(438100)	1 810
Charg. soc./prov cp(438200)	13 944
Rsi(438610)	23 925
Cet(448610)	6 526
Taxe apprentissage(448620)	1 583
TOTAL	94 764

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/01/2022	31/01/2021	31/01/2020	31/01/2019	31/01/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	413 184	413 184	413 184	413 184	413 184
b) Nombre d'actions émises	19 200	19 200	19 200	19 200	19 200
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	6 863 456	6 078 037	8 390 646	8 459 874	9 274 270
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	169 638	112 882	49 075	-33 564	152 029
c) Impôt sur les bénéfices	-19 308	-18 234	-16 558	-19 206	11 347
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	188 946	131 116	65 633	-14 358	140 682
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	180 027	-2 834	59 362	-85 753	88 087
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	10	7	3	-1	7
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	9	-0	3	-4	5
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	534 401	471 437	477 302	477 570	466 997
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	112 181	135 343	154 385	162 231	150 935